

**BORDEREAU DE VERSEMENT DES DOCUMENTS A CONSERVER
DEFINITIVEMENT**

DELEGATION ou DIRECTION : DGDU/ DA Service ou division : Unité ou subdivision : Responsable du versement : Bernard BOUTET N° de poste : Nombre d'articles : 2	Hôtel de Communauté niveau 0 ① 04.78.63.47.19 ✉ Archives, Boîte de service
	Date de versement : 09/09/2003 Date de traitement : 01/08/2014 Métrage linéaire :

OBSERVATIONS : Service producteur : service de l'urbanisme opérationnel

N° de l'article	DESCRIPTION DU CONTENU DES DOSSIERS	Dates extrêmes	Communi-cabilité	Date prévue pour l'élimination
001-002	LYON 4ème - ZAC autour de la place Joannès Ambre : 2 plans (1991).	1991	I	

Le responsable du service versant,

Le responsable
des archives communautaires,

Anne RINGLET

Philippe GRANDJEAN

NB : la version originale de ce bordereau, signée et imprimée, est conservée par le service Archives. Une copie est transmise au service versant pour classement.

GRAND LYON
communauté urbaine

ZAC autour de la place Joannès Ambre, 1991.

La ZAC Joannès Ambre est créée par la délibération n°92-3655 du 26 octobre 1992.

La réalisation de cette opération a été confiée par la communauté urbaine de Lyon à la SERL par voie de concession en date du 14 décembre 1992, pour une durée de six ans.

La mise en œuvre de la ZAC devait permettre de redonner une identité à la place Joannès Ambre permettant de constituer un véritable centre de quartier, ainsi que de réorganiser le plan de circulation du secteur par le réaménagement du carrefour des rues de Belfort, Coste Margnolles et grande rue de la Croix-Rousse, et enfin d'améliorer l'accès aux équipements publics du quartier et notamment à l'hôpital de la Croix-Rousse.

La délibération n° 98-3277 du 28 septembre 1998 prononce d'abrogation de l'acte de création et l'incorporation du PAZ au POS du secteur centre Lyon de la ZAC Joannès Ambre. Le bilan de clôture définitif est approuvé par le Conseil communauté le 25 juin 2001.

Programmation et concertation

État initial, 1991.

Plan de situation (1991).

5624 W 001

Périmètre de concertation : plan (1991).

5624 W 002